

Vers une agence régionale de la biodiversité...

Comment concilier usages sociaux-économiques, aménagement du territoire et biodiversité ? En quoi la nature est un facteur de développement du territoire et de bien être des habitants ?

Objectifs de l'atelier :

La biodiversité est un sujet qui concerne tous les usagers, promeneurs, sportifs, socio-professionnels, collectivités... Néanmoins, les leviers et moyens d'actions ne sont pas toujours perçus et identifiés. Quels sont les besoins des élus, des agriculteurs, des entreprises pour travailler sur la biodiversité ? Comment identifier ces besoins ? Vers qui se tourner ? Comment faire ? Qu'est-ce que la nature peut apporter à ces différents acteurs et au territoire ? à ses habitants ? Comment concilier les différents usages ? L'atelier 3 avait pour objectif de répondre à ces questionnements.

Synthèse de l'atelier :

Les besoins identifiés sont les suivants :

- Un **besoin de connaissance du territoire**, de ses enjeux, des outils de planification existants (SCOT, PLU, PLUi...), des acteurs concernés, du contexte réglementaire afin de prendre en compte ces éléments dès l'amont dans la définition des projets ;
- Un **besoin de connaissances naturalistes** neutres et impartiales sur le territoire, faisant appel à des compétences spécifiques et des besoins de formation ;
- Un **besoin de mieux connaître les acteurs** ayant des compétences pour intervenir sur le projet : associations, travaux de génie écologique, chantier écoles... ;
 - Un besoin de **communiquer et de concerter** pour faire adhérer au projet par une démarche de mobilisation citoyenne, mais également, de **capitaliser les retours d'expériences**, les facteurs de réussite ;
- Un **besoin d'accompagnement technique**, d'ingénierie pour le montage du projet, de **conseil** sur les bonnes pratiques et un besoin d'identifier quels sont les acteurs en capacité de réaliser cet accompagnement ;
- Un besoin **d'optimiser les coûts** de projet et de **simplifier/rendre lisible les financements** possibles (modalités de financement différentes selon les financeurs, diversité des dossiers de demandes de subvention, de pièces constitutives (...) qui génèrent une complexité sur l'ingénierie financière) ;
- Un besoin **d'accompagnement à long terme** pour le suivi et l'évaluation du projet avec, en corollaire, le besoin d'une stabilité des aides pour donner une lisibilité suffisante au porteur de projet.

Les sous-groupes ont également identifié les services suivants rendus par la biodiversité :

- Fonction support et d'approvisionnement : notamment le sol pour la production agricole ;
- Fonction de régulation : auxiliaires de culture en agriculture, rôle tampon de la zone humide, préservation de la ressource en eau, qualité de l'eau ;

Séminaire de préfiguration du 31 janvier 2017
Atelier 3



- Fonction récréative et culturelle : satisfaction personnelle, fierté, reconnaissance des actions favorables au retour de la biodiversité, amélioration de la qualité de vie (diminution des risques et impacts liés aux pesticides, esthétique, volet paysager, cadre de vie pour les habitants, les sportifs, les salariés d'entreprise, qualité de l'air) ;
- Facteur d'attractivité du territoire : opportunité touristique, image de la commune, du porteur de projet.

Les besoins de conciliation ont été mentionnés notamment :

- Avec les acteurs concernés par le projet pour tenir compte des différents usages du territoire : riverains, propriétaires, chasseurs, sportifs, promeneurs... ;
- D'un point de vue économique : nécessité de trouver un équilibre coût-bénéfice, de concilier nature et développement économique ;
- Du point de vue de la préservation de la biodiversité : concilier la volonté d'ouverture au public des sites à enjeu de biodiversité avec la nécessité de protection ;
- Expliquer les projets et sensibiliser les acteurs, accompagner les chefs d'entreprises futurs et leurs employés, adapter le « parler » à l'intérêt de l'interlocuteur.

Les premières actions envisagées pour répondre à ces besoins sont les suivantes :

Pour répondre au besoin de connaissances globales et naturalistes du territoire :

- Créer un espace de concertation et de base documentaire permettant de croiser les regards pour appréhender les enjeux de manière globale (documents réglementaires, techniques, statistiques, urbanisme, études) ;
- En matière de connaissance naturaliste :
 - Centraliser les connaissances et valider la pertinence des données recueillies ;
 - Identifier les domaines déjà étudiés, les lacunes (secteurs géographiques, espèces et milieux sans données), les données manquantes que l'on souhaite acquérir ;
 - Identifier les acteurs qui disposent des données ;
 - Organiser des formations (pour les collectivités, sur la planification/biodiversité, pour les naturalistes sur les approches systémiques...) ;
 - Valoriser les données pour en faire des outils d'aide à la décision.

Pour répondre au besoin d'accompagnement dans le montage de projets :

- Élaborer une base de données recensant les acteurs et leurs compétences ;
- Élaborer une base de données des projets réalisés (benchmarking et valorisation, échange d'expérience, élaboration de fiches projets) ;
- Élaborer des guides méthodologiques, de cahiers des charges techniques ;
- Mettre en réseau les acteurs et porteurs de projets.

Pour répondre au besoin de communication et de capitalisation des retours d'expériences :

- Organiser des journées d'information, conférences débats ;
- Réaliser des vidéos, ... (bulletins municipaux) ;
- Mettre à disposition des outils de vulgarisation et d'information du public.



Pour répondre au besoin d'accompagnement à long terme pour le suivi et l'évaluation des projets :

- Mettre en place des groupes chargés du suivi de la mise en œuvre de l'action dans le temps : maintenir les acteurs dans la concertation ;
- Élaborer des plans de gestion, feuilles de route pluriannuelles avec définition d'indicateurs de suivi et de résultats, et ajuster les plans d'actions en fonction des réalisations mesurées ;
- Disposer d'une vision à long terme, avoir une politique publique à long terme, ingénierie de financement sur le long terme ;
- Disposer de méthodologies partagées, de modèles d'indicateurs.

Besoin d'optimiser les coûts et les financements :

- Optimiser les coûts : Intégrer le projet dans un circuit économique (collectivités territoriales en partenariat avec les acteurs du territoire) et susciter la participation de bénévoles (chantiers participatifs) ;
- Mobiliser les financements : disposer d'un guichet unique d'assistance pour faciliter le montage de projet ;
- Rechercher la complémentarité des projets : faire émerger des projets plus fédérateurs sur les territoires (éviter de diluer, nombreux petits projets).

Modalités d'animation de l'atelier :

La méthode utilisée dans cet atelier visait à favoriser les échanges et la co-construction. Les participants ont travaillé le matin, sur la base de cas type et étaient invités à compléter une grille d'analyse visant à faire ressortir les besoins, les services rendus par la biodiversité, les éventuels points et moyens de conciliation ainsi que des exemples de projets dont les participants avaient connaissance. L'après-midi a été consacrée à l'identification de premières pistes d'actions pour répondre à ces besoins.

